

Parc Naturel Régional Médoc en partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine et la Chambre d'agriculture de la Gironde

Textes et photos : Caroline Bardinet, Raphaël Garcia, Rémy Bercovitz et Fabien Reix, avec l'aide de Justine Emeriau et les étudiants paysagistes de l'Ensap de Bordeaux

Conception graphique : Agence Garluche **Illustrations :** Cyrille Beirnaert & Thomas Verhille

Crédits photos : Conservatoire des races d'Aquitaine, Rémy Bercovitz, Fabien Reix, Parc naturel régional Médoc, Château Gruaud Larose (couverture), Justine Emeriau

Sommaire

- 4 Édito
- 6 Qu'est-ce que l'écopastoralisme?
- 10 Pratiques de l'écopastoralisme dans le Médoc
- 18 Retours d'expériences
- 30 Monter un projet d'écopastoralisme

Édito

La pratique du pastoralisme existe depuis l'Antiquité dans le Médoc, bien avant que son territoire ne soit aménagé, drainé, planté... L'idée d'en faire un outil de gestion des milieux n'a émergé que récemment, en parallèle d'une prise de conscience sur les impacts écologiques des modes de gestion modernes des espaces naturels (entretien mécanisé, produits phytosanitaires...). C'est ainsiqu'un ensemble d'acteurs, gestionnaires d'espaces naturels, viticulteurs, collectivités ont progressivement accueilli le retour des animaux, dans des logiques d'entretien.

Qu'ils soient bovins, ovins, caprins, porcins, équins, les troupeaux entretiennent des espaces dans tout le Médoc. Les initiatives sont nombreuses et diverses mais restent encore toutefois confidentielles, peu connues ou limitées.

Le Parc naturel régional Médoc anime un réseau avec les acteurs les plus impliqués sur ces sujets et conforte la dynamique enclenchée depuis plusieurs années en apportant des moyens, des outils et des leviers pour favoriser le développement de ces modes de gestion alternatifs, qui s'inscrivent dans le cadre de la transition agroécologique, du développement des circuits courts et des filières locales.

Depuis 2019, des rencontres professionnelles sont organisées par le Parc. Elles visent à apporter un premier niveau d'information à ceux qui souhaitent découvrir l'écopastoralisme et à conseiller et mettre en relation ceux qui le pratiquent déjà.

Ce guide sur l'écopastoralisme se veut être un outil synthétique et pédagogique.

Sa première édition apportait des éléments de définition et de contexte, permettant de comprendre l'écopastoralisme dans le Médoc et d'appréhender ses enjeux. Cette version mise à jour se veut plus opérationnelle avec des retours d'expériences de projets existants sur le territoire.

A but pédagogique, ce guide ne constitue pas une réglementation ou un cadre donné par le Parc mais il vise avant tout à sensibiliser, à conseiller et à éclairer élus, professionnels ou particuliers intéressés par les enjeux d'amélioration de leur cadre de vie. Ici, c'est l'écopastoralisme qui est donc au cœur du sujet, pour accompagner une gestion responsable et durable des espaces naturels.

Henri Sabarot Président du Parc naturel régional Médoc



Qu'est ce que l'écopastoralisme?





Qu'est ce que l'écopastoralisme ?

L'écopastoralisme est une méthode de gestion écologique des paysages par l'utilisation du pâturage d'herbivores domestiques. Il peut être pratiqué dans des espaces à dominante « naturelle », dans les espaces ruraux et de production agricole, mais aussi dans des parcs et jardins urbains ou périurbains accueillant du public.

L'écopastoralisme une pratique alternative procédés habituels aux d'entretien de l'espace fondée sur l'usage d'engins mécaniques et de produits chimiques. Halte aux machines bruyantes et consommatrices de pétrole, haro sur les pesticides et les herbicides, il est désormais possible de se reposer sur les animaux pour entretenir l'environnement et préserver la biodiversité, telle semble être la devise de l'écopastoralisme.

« Pastoralisme de gestion » et « pastoralisme de production » : des limites floues.

L'écopastoralisme se différencie pastoralisme car il fait passer l'objectif de gestion des environnements et de conservation de la biodiversité avant ceux de la production. Théoriquement, tout semble donc opposer pastoralisme de production » et « pastoralisme de gestion ». Or, dans les faits, les pratiques se confondent et les frontières sont poreuses. Si les élevages intensifs ne peuvent prétendre accoler le préfixe -éco à leurs pratiques, on pourrait d'écopastoralisme, les pratiques d'élevage extensif dans lesquelles les animaux se nourrissent d'une végétation essentiellement spontanée et aui, principalement en utilisant des races locales et rustiques, ont un effet positif sur les milieux et la biodiversité.



L'écopastoralisme : un outil pour la transition écologique

L'écopastoralisme s'inscrit au cœur des réflexions concernant la gestion écologique des territoires, l'adaptation de nos sociétés aux changements globaux et la transition de nos modèles socio-économiques. Dans cette perspective, l'écopastoralisme présente des avantages :



 Économiques: en limitant l'usage des machines, mais aussi celui de carburants et des produits chimiques, l'écopastoralisme permet de réaliser d'importantes économies de moyens. Par ailleurs, l'écopastoralisme constitue aujourd'hui un marché en train de se structurer. Des associations et entreprises proposent des services et la filière est créatrice d'emplois.



Sociaux et culturels: en réduisant la pollution sonore, en écartant l'usage de produits chimiques, l'écopastoralisme a des impacts positifs sur la santé publique. Par ailleurs, les enquêtes menées dans le Médoc ont montré que la présence des animaux bénéficie d'une image très positive chez les habitants. Derrière les vaches, les poneys, les chèvres et les moutons, il y a tout un imaginaire associé à une vision bucolique de la nature qui fédère des groupes et constitue un vecteur de liens sociaux.



Environnementaux favorisant en une action non homogène sur la végétation, l'écopastoralisme permet le développement d'une mosaïque de milieux favorable au maintien de la biodiversité. Il contribue à une bonne vie biologique des sols. Il permet également d'entretenir des zones inaccessibles par les machines comme les espaces pentus ou les zones humides. Il peut aussi avoir une action positive dans la lutte contre le risque incendie et les espèces invasives. Enfin, en faisant le plus souvent appel à des races anciennes, l'écopastoralisme contribue à la préservation d'une biodiversité domestique et d'un patrimoine génétique de première importance.



Pratiques de l'écopastoralisme dans le Médoc





Pratiques de l'écopastoralisme dans le Médoc

Le Médoc : un territoire pionnier

Une pratique née dans l'espace clos des réserves naturelles...

En France, l'écopastoralisme est né au début des années 1980. Son berceau se trouve dans les espaces fermés des réserves naturelles. La pratique se développe à partir des travaux des biologistes Thierry Lecomte et Christine Le Neveu sur la restauration écologique des marais de Vernier dans l'Eure. Initiés en 1979, ces travaux se situent à un moment où la déprise agricole semble inéluctable. Cette situation conduit à une fermeture des milieux, synonyme de régression de la biodiversité. Pour contrecarrer cette dynamique, les deux biologistes décident d'installer dans la réserve un troupeau de bovins capable de maintenir les milieux ouverts. Venue d'Ecosse, la race Highland Cattle est choisie pour sa rusticité, mais aussi car elle est censée être la plus proche des anciens grands herbivores sauvages (Auroch, Élans, Bisons...) qui peuplaient l'Europe avant l'arrivée de l'homme. Derrière ce « rêve préhistorique », il y a l'idée que l'introduction d'un tel troupeau peut permettre de recréer les conditions d'une nature ancienne et ainsi revenir à un équilibre naturel, à un climax d'avant l'homme.

Ces recherches et expérimentations vont avoir un écho jusque dans le Médoc où précisément la réserve naturelle nationale des Marais de Bruges est créée en 1983. La gestion est confiée à la SEPANSO qui décide de recourir aux animaux domestiques afin



Vaches marines de la Réserve de Cousseau

de maintenir le milieu ouvert. Ils décident alors d'acquérir un troupeau de vaches de la race «casta», une race adaptée au milieu et appartenant au patrimoine culturel local. Quatre ans plus tard, la SEPANSO, aidée par le Conseil général de la Gironde et le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) poursuit sa logique en installant 8 vaches marines dans une autre Réserve naturelle, celle de l'étang de Cousseau, à Lacanau.

Depuis, d'autres « espaces naturels » sont gérés par l'écopastoralisme : la réserve naturelle nationale des dunes et marais d'Hourtin (2016, 100 ha), les marais de la pointe du Médoc et une partie des rives des grands lacs médocains.



Troupeau de la commune de Labarde

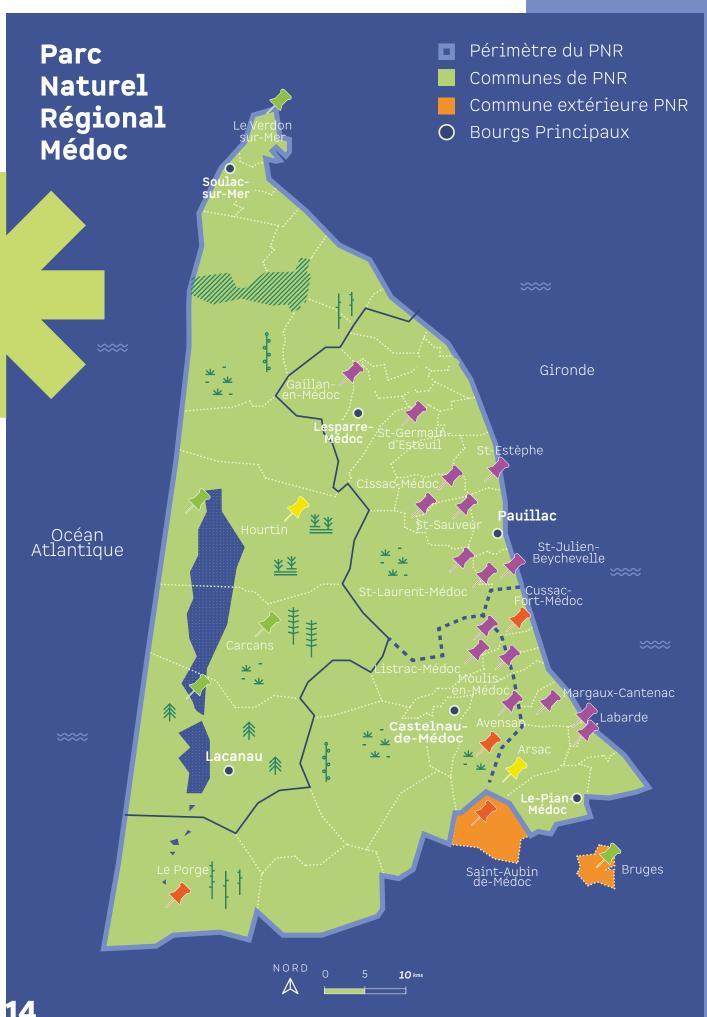
...qui s'ouvre aujourd'hui vers les espaces vécus et les paysages ruraux

Dans cette première phase, des acteurs historiques se sont constitués dans le Médoc : la SEPANSO en tant que gestionnaire de site naturel, mais aussi le Conservatoire des races d'Aquitaine (CRA) en tant qu'expert des races anciennes et gestionnaire de troupeaux en sont les deux acteurs principaux. Le Conseil départemental de la Gironde à travers sa politique des Espaces Naturels Sensibles a également joué un rôle fondamental dans cette histoire. Reste qu'aujourd'hui la pratique de l'écopastoralisme s'est largement développée et a dépassé les limites closes des réserves naturelles pour se diriger vers la gestion des espaces vécus et des paysages du quotidien. On peut notamment penser aux communes de Le Porge ou de Labarde qui ont acquis des animaux pour entretenir les espaces qui accueillent du public, au Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin (SIAEBVELG) qui fait appel au Conservatoire des races d'Aquitaine pour gérer les landes et zones humides des lacs ou encore à Cussac-Fort-Médoc qui a implanté un troupeau au Fort Médoc.

Autrement dit, depuis 20 ans environ, les collectivités locales et les institutions qui ont de vastes espaces à gérer et à entretenir voient dans l'usage de troupeaux extensifs un outil qui, outre ses avantages écologiques, permet de réduire notablement les coûts de gestion. Dans le même temps, certains châteaux médocains installent eux aussi des troupeaux dans leurs domaines.

La dynamique est importante : en quelques années, une quinzaine de Châteaux se sont lancés dans l'écopastoralisme. Ce recours aux animaux se fait souvent dans le cadre d'une conversion des exploitations vers des pratiques viticoles raisonnées ou biologiques. Il s'agit en particulier de limiter le travail de désherbage et les traitements chimiques, de limiter le tassement des sols, tout en l'amendant ou encore d'entretenir les parcs, les prairies, les friches, les bois et tous les espaces non viticoles des exploitations.

Comme le montre la carte ci-après, on peut aujourd'hui différencier trois grands types d'espaces et de territoires dans lesquels ont été mises en place ces dernières années des expériences et initiatives d'écopastoralisme : les espaces "naturels", les espaces intercommunaux et les espaces productifs.



Localisation des initiatives d'**écopastoralisme** dans le Parc Naturel Régional Médoc

(Février 2022)



ÉCOPASTORALISME DANS LES « ESPACES NATURELS »

- Réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau (Lacanau)
- Réserve naturelle nationale des dunes et marais d'Hourtin (Hourtin)
- Réserve naturelle nationale des Marais de Bruges (Bruges)
- Marais maritimes du Conseiller et du Logit, et Mattes Palandon (Le Verdon)
- Bassin versant des lacs de Carcans et Lacanau (Carcans)



ÉCOPASTORALISME POUR GÉRER LES ESPACES INTERCOMMUNAUX

- Site patrimonial «Fort Médoc» (Cussac-Fort-Médoc)
- Espace communaux de Labarde (Labarde)
- Etang de Langouarde (Le Porge)
- Landes de Bredera (Avensan)
- Forêt communale et Massif des Matruques (Saint-Aubin-de-Médoc)



ÉCOPASTORALISME DANS LES ESPACES PRODUCTIFS

- Château Gruaud Larose (Saint-Julien-Beychevelle)
- Château Palmer (Margaux-Cantenac)
- · Château Giscours (Labarde)
- Château Dauzac (Labarde)
- · Château Larose Trintaudon (Saint-Laurent-Médoc)
- · Château Fontestau (Cissac)
- · Château Montrose (Saint-Estèphe)
- Château Belgrave (Saint-Laurent-Médoc)
- Château Baie de Lalo «La grappe médocaine» (Saint-Germain-d'Esteuil)
- · Chateau Lamothe (Cissac-Médoc)
- Château Hourtin Ducasse (Saint-Sauveur)
- Château de Lustrac (Gaillan-en-Médoc)
- · Chateau Reverdi (Listrac-Médoc)
- Château Fourcas Hostens (Listrac-Médoc)
- Domaine Pey-Hault (Avensan)
- Cuma Moulis (Moulis)



- Ferme photovoltaïque de Hourtin (Hourtin)
- Ferme photovoltaïque d'Arsac (Arsac)

Pratiques de l'écopastoralisme dans le Médoc

Les paysages de l'écopastoralisme

Le Parc naturel régional Médoc a la particularité de présenter une grande diversité de paysages. Landes forestières, littoral dunaire, croupes graveleuses viticoles, bords d'estuaires avec ses marais, mattes et prairies humides, autant d'unités paysagères qui constituent la mosaïque médocaine. Aussi est-il logique que l'écopastoralisme ne produise pas les mêmes effets et ne soit pas utilisé de la même manière en fonction des paysages?

L'estuaire, ses rivages et ses vignobles

Tout au long de l'estuaire de la Gironde se développe des paysages singuliers marqués par l'omniprésence de l'eau. Au contact direct du fleuve, on trouve les paysages de palus et de marais. Très maîtrisés par l'homme, dessinés au cordeau par le carroyage régulier des fossés, ces paysages sont dominés par des prairies de fauches et des pâtures entrecoupées par un réseau de haies. Lorsque les esteys arrivent dans ces terres basses, ils forment des milieux marécageux reconnus pour leurs diversités floristiques et faunistiques. Au Nord, se déploie une zone humide de grande importance: les marais et mattes de la pointe du Médoc. Si on peut localement trouver de vastes parcelles de cultures, les bocages sont ici aussi très présents. Le long de cette façade estuarienne, l'élevage extensif joue un rôle central dans la production et la conservation des paysages. Dans les mattes des marais du Nord, le dispositif contractuel

Natura 2000 contribue au maintien des activités pastorales alors qu'à la pointe de Grave, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Médoc utilise des chèvres pour la réouverture des milieux humides, des chevaux et des vaches pour le maintien des marais du Conseiller et du Logis. Au-delà des rivages estuariens et de cette frange de palus et de marécages, les croupes graveleuses sont couvertes de vignes et parsemées de châteaux à l'architecture soignée, constituant un véritable "jardin viticole" dont la qualité paysagère est rehaussée par la présence ponctuelle d'un patrimoine bâti d'exception. Depuis plusieurs années, certains domaines viticoles implantent des troupeaux sur leurs exploitations. Pour beaucoup d'entre elles, la présence des animaux contribue à une transformation profonde des pratiques viticoles vers l'agro-écologie.

Les landes médocaines

Les landes médocaines constituent la pointe Nord du vaste plateau forestier landais. Sur ces terrains sableux au relief quasiment plat, l'évacuation des eaux est compliquée. Cette configuration du milieu explique pourquoi l'on trouvait il y a moins de deux siècles de vastes landes humides. Celles-ci étaient parcourues par de grands troupeaux d'ovins qui permettaient la fertilisation des terres cultivées. Autrement dit, l'activité pastorale a donc longtemps joué un rôle de première importance dans ce secteur.

Dans la seconde partie du XIXème siècle, l'élevage a progressivement décliné lorsque d'importants travaux de drainage ont été mis en œuvre afin de permettre la valorisation économique de ces espaces par la plantation de pins. Aujourd'hui l'activité pastorale est résiduelle et se limite à un pastoralisme de gestion. Dans cette perspective, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Étangs du Littoral Girondin (SIABVELG) et le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) organisent tous les ans une grande transhumance qui, depuis la bergerie de Saint-Aubin de Médoc traverse le plateau forestier en passant notamment par Salaunes, Lacanau, Hourtin, Saint-Laurent-Médoc et Castelnau-de-Médoc. Notons également la présence de troupeaux sous les panneaux de certaines des fermes photovoltaïques qui se sont récemment installées dans le secteur.

Littoral atlantique

La bande littorale s'étire en une immense plage de sable rectiligne du Verdon-sur-Mer au Nord du bassin d'Arcachon. En arrière, les dunes, les étangs et zones humides puis le massif forestier se succèdent, l'ensemble allant jusqu'à une douzaine de kilomètres à l'intérieur des terres. Les dunes les plus hautes et les plus anciennes sont couvertes d'une forêt mixte. Elles surplombent les étangs de zones humides proches. Cet ensemble dune et lacs littoraux présentent certains milieux naturels particulièrement intéressants (lettes et baruns, marais) nécessitant une gestion appropriée. Dans cette perspective, et afin de préserver l'ouverture des milieux humides proches des lacs, les réserves naturelles de Cousseau et de Hourtin, mais aussi le SIABVELG font appel à l'écopastoralisme. On trouve en particulier dans les deux réserves naturelles citées des troupeaux de vaches marines particulièrement remarquables.







Retours d'expériences







Bergerie des Matruques et transhumance

Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2010

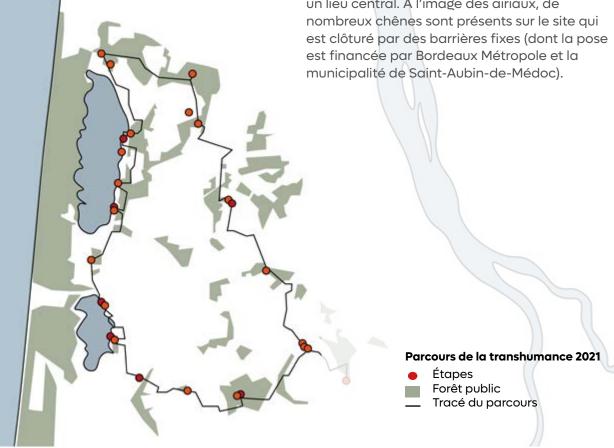
Surface: 800 ha (massif), dont 25 ha (Bergerie des matruques)

Troupeau: ovins (250), caprins (70), bovins (8), equins (2) Propriétaire: commune de Saint-Aubin-de-Médoc

Gestionnaire : Conservatoire des races d'Aquitaine, Jean-Michel le Corre (berger)

La Bergerie des Matruques appartient à la commune de Saint-Aubin-de-Médoc. Elle est gérée par le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) et regroupe un cheptel de 250 brebis landaises et 70 chèvres des Pyrénées en transhumance, ainsi que 8 vaches marines landaises, 2 poneys landais, 25 brebis landaises et 8 chèvres des Pyrénées sur le site à l'année. Le troupeau est géré au quotidien par un berger salarié du CRA. Le site de la bergerie recouvre 25 ha de landes humides et de bois de feuillus, associés à des parcelles sylvicoles de pins maritimes. En tout, ce sont 800 hectares qui sont mis à disposition du cheptel, répartis sur les communes de Saint-Aubin-de-Médoc, Salaunes et Avensan.

C'est en 2010 que débute le projet de créer un troupeau de races locales pour mettre en place des pratiques d'écopastoralisme dans les forêts communales alentours. Ce projet se développe grâce à un partenariat avec les municipalités concernées, le Conseil régional, le Conseil départemental, Bordeaux Métropole, le Pays Médoc (futur Parc Naturel Régional Médoc), mais aussi le réseau Natura 2000. En 2015, la sauvegarde de la bergerie traditionnelle des Matruques avec la rénovation du courtiou (datant de 1969) et la création d'un abri fixe pour le berger, permet de créer un lieu central. A l'image des airiaux, de



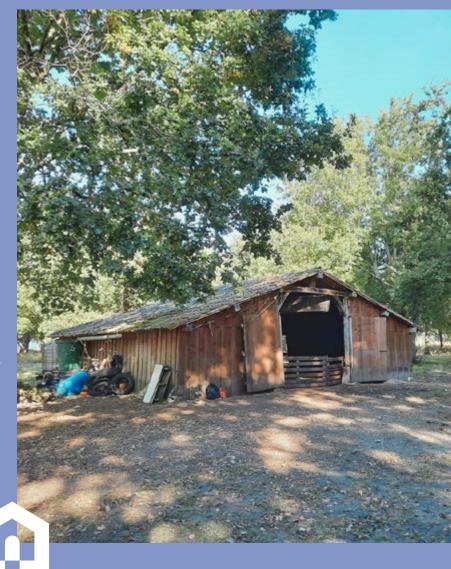


Le berger itinérant vit dans une roulotte tractée par deux juments selon un mode de vie nomade qui lui permet d'accompagner son troupeau, chaque année, lors d'une transhumance qui dure 8 mois, d'avril à octobre, sur une boucle de 140 km (par tranches de 10 km maximum) allant du massif des Matruques vers le Nord du lac d'Hourtin. Puis, le troupeau se déplace le long de la rive Est des lacs jusqu'au Sud du lac de Lacanau où les bêtes patûrent notamment dans des zones Natura 2000. L'hiver, les animaux retournent à proximité de la bergerie dans le massif forestier des Matruques. A chaque étape, les zones de pâture sont délimitées par des clôtures électriques mobiles alimentées par

batteries solaires.

Cette transhumance se fait en partenariat avec les communes traversées et le Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin (SIAEBVELG). Elle a notamment pour but d'entretenir les prairies, landes et sousbois, limitant ainsi l'emploi d'engins motorisés. Et si la logistique de ce projet multipartenarial et intercommunal reste assez complexe, la transhumance est aussi un moment de partage et le support à de nombreuses actions de sensibilisation mobilisant de nombreux bénévoles et scolaires.







Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2018

Surface: 100 hectares (dont 60 ha de forêt, 20 ha de vignes

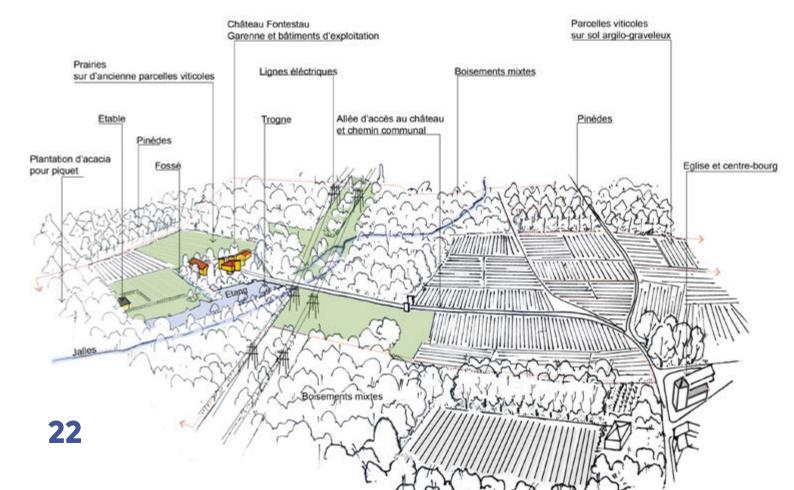
et le reste en prairies)

Troupeau: 60 moutons (races landaise et limousine) + 3 ânes **Propriétaire et gestionnaire:** Julien Jonquet, directeur technique

Arrivé en 2016, Julien Jonquet, le directeur technique du vignoble, souhaite réinscrire la production viticole dans l'écosystème du domaine de Fontesteau. L'introduction de l'écopastoralisme participe à cette transition agro-écologique qui passe par une gestion durable de l'eau et de la forêt et la préservation de la biodiversité.

En 2018, il contacte le Conservatoire des Races d'Aquitaine qui lui propose d'installer d'abord un troupeau d'une douzaine de brebis landaises et un bélier qu'il doit changer tous les ans pour la génétique. Sur les conseils de la Chambre d'Agriculture, il ajoute une dizaine de limousines qui apparaissent bien adaptées à la végétation présente. Le troupeau compte aujourd'hui environ 60 têtes. Trois ânes sont également présents sur le domaine.

L'expérience est très satisfaisante et pour plus de simplicité, Julien Jonquet acquiert le troupeau à titre personnel. S'il n'a pas de formation d'éleveur, il apprend le métier sur le tas. L'installation du troupeau sur le domaine a été facilitée par le fait qu'il y réside avec sa famille au quotidien. Très sensible au bien-être animal, il élève ses animaux en respectant leurs besoins physiologiques. Il vend ses agneaux en vente directe.



La présence du troupeau permet au domaine de faire des économies en matière d'entretien, même si sa prise en charge a évidemment un coût.

La pâture n'empêche pas le recours à des compléments alimentaires. Il a aussi fallu « bricoler » une petite bergerie et investir dans l'installation de barrières fixes et l'achat de barrières mobiles. La disposition de ces dernières est un enjeu essentiel pour faciliter le déplacement du troupeau audelà de l'utilisation d'un chien de berger. Le système est ici fondé sur des barrières fixes qui servent de point d'appui pour créer des enclos temporaires fabriqués grâce à des barrières mobiles.

En plus des prairies, les animaux broutent préférentiellement les vignes larges d'un 1m80 d'espacement où elles ont plus de facilité à se mouvoir. Le passage des animaux est globalement bénéfique pour le vignoble. Cela crée notamment un apport organique animal non négligeable pour les sols. L'herbe rase limite et facilite le passage des outils, ce qui diminue le coût en gasoil. Enfin, lorsqu'elles passent dans les rangs, les brebis laissent de la laine sur le fil qui sert de répulsif naturel pour les cervidés.

Les nouvelles pratiques viticoles et l'installation du troupeau ont aussi eu un impact bénéfique sur la biodiversité présente sur le domaine et sur le bien-être des équipes par la simple présence des animaux. On perçoit donc qu'au Château Fontesteau, l'écopaturage n'est qu'une dimension d'un projet plus large fondé sur une agroécologie visant à recréer tout un écosystème vertueux.





***** Commune de Labarde

Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2015

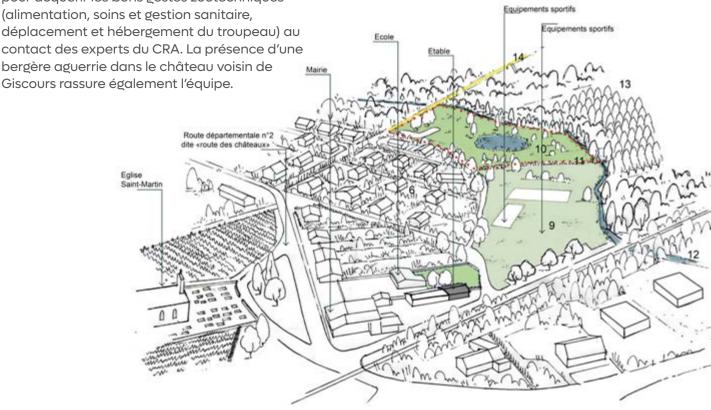
Surface: 3,3 hectares

Troupeau : 20 moutons de race landaise **Propriétaire :** commune de Labarde **Gestionnaire :** service technique

Labarde est un village du Haut-Médoc d'environ 600 habitants, proche de Margaux-Cantenac et d'Arsac. Pour entretenir son « espace de loisirs » de 3 hectares situé entre une zone de pavillons et le marais, l'équipe municipale décide en 2015 d'introduire un troupeau de moutons.

Après une expérience peu satisfaisante avec un prestataire extérieur, la commune opte pour une solution en régie. Elle se tourne alors vers la Chambre d'Agriculture qui la guide dans les démarches pour faire l'acquisition d'un troupeau. Cette dernière l'oriente également vers le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) qui préconise d'utiliser la race rustique landaise et lui propose un accompagnement clef en main la première année. L'agent communal en charge du troupeau va profiter de cette période pour acquérir les bons gestes zootechniques (alimentation, soins et gestion sanitaire, déplacement et hébergement du troupeau) au contact des experts du CRA. La présence d'une bergère aguerrie dans le château voisin de

Ce nouveau mode de gestion a profondément transformé l'organisation de l'espace de loisirs de la commune. Au nord, le terrain est dédié aux équipements sportifs où les machines continuent d'entretenir le terrain. Au sud, l'espace est pâturé par le troupeau qui est contenu grâce à des barrières mobiles. Grâce à ce dispositif amovible, les animaux peuvent être concentrés dans certains espaces, déplacés dans la cour de l'école ou bien sur une parcelle d'appoint de 3000 m2, située au pied du château d'eau, à quelques centaines de mètres.



- 1. Eglise Saint-Martin
- 2. Route départementale n°2 dite «route des châteaux»
- 3. Mairie
- 4. École
- Ancien hangar de stockage des machines apparatenant à la commune aujourd'hui reconverti en étable fixe
- Pavillons constuits dans les années 1970-1980
- 7. Stationnements

- 8. Equipement sportifs
- 9. Espace non pâturé
- 10. Espace pâturé
- 11. Cloture mobile
- Jalle «La Laurina»
- 13. Marais de Labarde
- 14 Chemin d'accès aux promenade du marais





Ce qui a profondément changé avec la présence des animaux, c'est l'appropriation sociale des lieux. Les enseignants de l'école primaire organisent désormais des sorties autour des moutons et les enfants sont amenés à participer à la vie du troupeau. Les riverains s'impliquent également : ils surveillent les animaux et préviennent les équipes municipales si un mouton passe les barrières.

La cohabitation entre les hommes et les animaux a également été favorisée par la bonne tenue du troupeau et les actions pédagogiques sur la démarche et ses bienfaits dans le bulletin municipal, sur le terrain ou encore à travers un panneau d'information implanté sur le site.

Ce qui est particulièrement remarquable, c'est l'économie de moyens avec laquelle le projet d'éco-pâturage a été mis en œuvre par une équipe municipale au budget contraint. L'acquisition du troupeau a permis de limiter fortement l'usage des machines et par conséquent l'achat de gasoil. L'ancien hangar de stockage des machines, désormais devenu trop grand, a permis de réaliser une bergerie fixe. L'agent technique responsable du troupeau a également construit deux étables mobiles en recyclant des châssis de remorques. Devenu en partie berger, il confie se sentir aujourd'hui plus épanoui dans son travail.





Réserve naturelle nationale (RNN des dunes et marais d'Hourtin

Date : pratique l'écopastoralisme depuis 2016 **Surface :** 100 ha (sur 2 150 ha de réserve)

Troupeau: 20 vaches marines

Propriétaires: RNN Hourtin, RNN de Cousseau et

Conservatoire des races d'Aquitaine (CRA)

Gestionnaire: ONF

En septembre 2016, l'Office national des forêts (ONF) décide de mettre en place un projet d'écopastoralisme par la (ré)introduction d'un troupeau de 15 vaches marines landaises et 2 veaux sur une parcelle de 100 ha de la Réserve naturelle nationale (RNN) des dunes et marais d'Hourtin. Le troupeau compte aujourd'hui une vingtaine de têtes.



Entouré de forêts et à proximité d'une exploitation agricole intensive, le site est composé de landes humides et de pinèdes, traversé par un chenal. Le but initial est de tester des méthodes alternatives de gestion environnementale visant à préserver l'ouverture des milieux, plus propice à l'épanouissement de la biodiversité. Si l'installation d'un faible nombre d'animaux à l'hectare correspond à l'objectif de constituer une mosaïque

écologique - un paysage hétérogène composé de milieux différents - cette proposition tient également compte des moyens limités dont dispose l'ONF. L'action du troupeau est chaque année complétée par l'arrivée de plus de 300 animaux de la transhumance organisée annuellement par le SIABVELG et le CRA, dont la RNN d'Hourtin constitue l'étape finale avant le retour.

Afin de mesurer les effets de cette opération sur les milieux et la biodiversité, un protocole d'évaluation est mis en place par le CRA et le laboratoire Biogéco de l'INRAE / Université de Bordeaux depuis 2019. Dans cette perspective, des placettes d'observation ont été installées afin de comparer les caractéristiques des écosystèmes impactés par le broutage avec ceux laissés à l'évolution naturelle, sans intervention du bétail.

Au départ, la gestion du troupeau (surveillance, frais vétérinaires) est assurée par le CRA. Les frais liés à l'infrastructure, comme l'installation des barrières fixes sur l'ensemble du périmètre ou encore la création d'un corral, ont été pris en charge par l'ONF. Deux mares ont également été creusées pour donner de la souplesse dans la gestion. La prise en charge au quotidien du troupeau a été confiée à un ouvrier agricole, formé sur place.

La principale difficulté du projet aura été l'acceptation de l'installation de clôtures fixes qui entrave la fréquentation du marais par les locaux. Ainsi, une attention particulière a été accordée aux actions pédagogiques de sensibilisation, notamment auprès des scolaires. De l'avis des gestionnaires de l'ONF, ces actions auprès du jeune public ont été une belle réussite, les enfants devenant ensuite les défenseurs du projet auprès des adultes de leur famille.



Parc photovoltaïque des Lacs **Médocains - Hourtin**

Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2016

Surface: 70 ha gérés par l'écopastoralisme + 1 tonte mécanique par an

Troupeau: 400 moutons (3 races)

Propriétaire : BayWa r.e. (entreprise d'exploitation en énergies renouvelables)

Gestionnaire : Cédric Pérez (éleveur)

Le parc photovoltaïque des Lacs Médocains est situé à Hourtin, au cœur du massif forestier des landes médocaines. Il s'est implanté en 2016 et occupe 70 hectares. Ce site comporte 150 000 panneaux photovoltaïques dispersés en 5 parcs clôturés indépendamment les uns des autres. Ce parc photovoltaïque appartient à BayWa r.e. qui est une entreprise internationale, spécialisée dans le développement des énergies renouvelables.

La société fait appel à Cédric Perez pour l'entretien du Parc. Eleveur installé à Saint-Yzans-de-Médoc depuis 2006, C. Perez possède un troupeau d'environ 400 moutons qu'il valorise par la vente de viande et de fromage. Le contrat d'entretien du parc d'Hourtin n'est pas le revenu principal de cet éleveur, ce site est pour lui un lieu d'estive : il amène en effet les animaux sur place durant la seule période estivale (juinseptembre). Le reste du temps, le troupeau est à Saint-Yzans-de-Médoc ou Ordonnac. La gestion par l'écopastoralisme n'est pas suffisante pour entretenir convenablement ce site de production d'énergie.

C'est pourquoi, le contrat d'entretien comporte également un fauchage mécanique annuel. En revanche, l'entretien du parc photovoltaïque des Lacs Médocains par le pastoralisme favorise la biodiversité. Cette méthode de gestion extensive permet le développement de prairies favorables à de nombreuses espèces et notamment au Fadet des laîches, papillon protégé. Des aménagements sur les panneaux ont été créés afin de rendre le parc praticable par les moutons. Ils sont tout d'abord installés à 80 cm du sol, ce qui permet de ne pas trop contraindre les déplacements du troupeau. Par ailleurs, une gouttière de protection pour les fils électriques a été intégrée aux panneaux, ce qui permet d'éviter que les moutons ne les mangent.

Enfin, les panneaux sont légèrement transparents afin de permettre à la végétation de pousser. Ce dispositif permet également de limiter les sécheresses et ainsi d'assurer un fourrage estival. Reste le problème de l'eau que l'éleveur est obligé de faire venir lui-même.





Etang de Langouarde – Le Porge

Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2015

Surface: 9 ha gérés par l'écopastoralisme sur un site de 40 ha

Troupeau: 19 moutons de races landaises – 1 ânesse

Propriétaire : commune de Le Porge

Gestionnaire : service technique de la commune de Le Porge

et Conservatoire des Races d'Aquitaine

Le site de l'étang de Langouarde fait environ 40 ha et se trouve sur la commune littorale de Le Porge. Il se situe à l'arrière du cordon dunaire et aux abords du canal des étangs reliant ceux de Hourtin et de Lacanau au bassin d'Arcachon. Desséché avec la construction du canal (1860-1871), l'étang de Langouarde est remis en eau en 1995 avec le concours de la commune de Le Porge et de la fédération des chasseurs de la Gironde. L'objectif était alors de recréer un milieu humide propice au développement de la biodiversité. Il s'agissait également de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement. C'est pour cette dernière raison que cet étang communal ouvert au public est traversé par un sentier d'interprétation et que des animations scolaires y sont régulièrement organisées.

En 2002, l'étang de Langouarde est intégré au site Natura 2000 « Zones humides de l'arrièredune du littoral girondin » afin de préserver les habitats écologiques de nombreuses espèces d'intérêt communautaire comme le Rossolis intermédiaire (Drosera intermedia), le Faux cresson de Thore (Caropsis verticillatinundata) l'Isoète de Bory (Isoetes boryana), le Vison d'Europe (Mustela lutreola), le Grand Capricorne (Cerambyx cerdo) et la Cistude d'Europe (Emys orbicularis).

28

À la suite d'une étude menée par les étudiants en écologie de l'Université de Bordeaux, mais aussi du classement du site en 2014 en tant que Réserve de chasse et de faune sauvage, la commune de Le Porge s'engage dans une démarche d'écopastoralisme. C'est ainsi qu'en 2015, un troupeau de moutons landais appartenant au Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) est installé afin d'entretenir environ 9 ha des rives de l'étang. Si les animaux pâturent toute l'année sur le site, il n'en reste pas moins que certaines zones sont mécaniquement broyées en complément du pâturage.

Afin d'accueillir le troupeau, un abri est construit et un point d'eau aménagé. Des barrières sont également installées. Celles-ci sont d'autant plus importantes que le site est ouvert au public. Deux attaques de chiens sur le troupeau ont été à déplorer en 2015, mais ce problème semble en partie résolu depuis l'installation d'une ânesse, ainsi que de panneaux d'information. Si l'écopastoralisme a été choisi, c'est tout d'abord pour éviter la fermeture des milieux par les ligneux et pour maintenir des zones ouvertes avec une végétation basse. Par ailleurs, cette méthode économique qui permet de limiter les interventions mécaniques vise également à participer à la conservation d'une race locale : le mouton landais. Parfaitement adaptée aux conditions du milieu, l'entretien du troupeau est facile et ne demande pas un investissement financier et humain trop important. La conduite et la gestion de la vingtaine d'animaux qui entretient le site sont essentiellement pris en charge par le service technique de la commune. Celui-ci assure la gestion des clôtures et l'approvisionnement en compléments alimentaires (céréales, sel,...) en hiver. Propriétaire du troupeau, le CRA participe toujours à la gestion du troupeau notamment en procédant aux activités de tonte tous les ans, au mois de juin.



Marais de la Pointe du Médoc - Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Date: pratique l'écopastoralisme depuis 2006

Surface: 1 392 hectares

Troupeau: 5 troupeaux de 60 caprins, 15 ovins, 70 équins et 220 bovins appartenant **Propriétaire:** Conservatoire du littoral (416 ha - les Mattes de Paladon) – Port autonome de Bordeaux (670 ha - les Marais du Conseiller) – Département de la

Gironde (3 ha – Marais du Conseiller) – Propriétaires privés (303 ha)

Gestionnaire: association Curuma-CPIE Médoc

Produits d'interactions séculaires entre l'homme et son environnement, les paysages de la Pointe du Médoc (marais tourbeux d'arrière dune - mattes et palus - marais maritimes endigués) sont reconnus pour leur haute valeur patrimoniale. Appartenant principalement à des acteurs publics, la gestion de ce site est confiée depuis 2006 à l'association CURUMA, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E) en 2009.

L'objectif du CPIE est d'assurer la gestion écologique de ces zones humides notamment grâce au développement des pratiques pastorales. Il s'agit donc non seulement de préserver les écosystèmes mais aussi de maintenir un « marais vivant » où travaillent des éleveurs et des animaux.

Pour ce faire, le mode opératoire est le suivant : les différents propriétaires délivrent des autorisations d'occupation à des éleveurs qui, en contrepartie, s'engagent à respecter un cahier des charges cohérent avec le « plan de gestion » du site. Dans ce document, le pastoralisme doit permettre d'atteindre deux objectifs : 1° la réouverture des milieux enfrichés ; 2° la conservation des prairies existantes.

Sur les terrains en friche, c'est le troupeau de chèvre du Rove d'un éleveur installé à Vendays-Montalivet qui intervient. Cette race caprine rustique est très efficace dans le débroussaillage ainsi que dans la lutte contre le Baccharis. Selon le type de végétation, la superficie et le nombre d'animaux, les chèvres peuvent rester de 2 à 4 ans sur une même parcelle. Le troupeau y est installé de mars à novembre puis passe l'hiver à la ferme alors que les marais sont inondés. Un broyage annuel est réalisé en automne pour l'élimination des rejets.

Sur les parcelles « nettoyées » par les chèvres ou sur les prairies existantes, pâturent des vaches, des chevaux et des moutons appartenant à des éleveurs installés à proximité mais parfois beaucoup plus loin (Charente-Maritime, Périgord). Ici, le pâturage sert à maintenir le couvert herbacé et à régénérer les prairies. Pour ces éleveurs dont la vente des produits de l'élevage est le principal revenu, l'accès à ces pâturages constitue une ressource de première importance.

La gestion par le pastoralisme donne des résultats intéressants à la fois sur le plan écologique et socio-économique. Pourtant, au jour le jour, un certain nombre de problèmes se posent. Alors que les éleveurs disposent parfois de terrains morcelés et pas toujours faciles d'accès, le déplacement des troupeaux pour la ressource fourragère et l'approvisionnement en eau est une contrainte majeure. Par ailleurs, sur ces terrains soumis à des réglementations environnementales fortes, l'installation de bâtiments agricoles est interdite (loi littoral, zone inondable...) ce qui rend l'hivernage des animaux compliqué et coûteux. Enfin, les clôtures installées pour les chèvres et les moutons sont assez hautes et, malgré la pose de passes, elles peuvent gêner le passage des chasseurs. Sur ce territoire où interviennent de nombreux acteurs, le CPIE Médoc joue un rôle de médiateur.







Monter un projet d'éco-pastoralisme

Le Médoc est donc un territoire pionnier de l'écopastoralisme en France et dans lequel se multiplient les expériences et initiatives ces dernières années. Or, à l'heure où les questions des transitions écologiques et énergétiques deviennent cruciales, il convient aujourd'hui de développer ces pratiques. Mais alors comment monter un projet d'écopastoralisme? Quelles sont les bonnes questions à se poser? Quels sont les acteurs qui peuvent vous accompagner?



X Deux possibilités s'offrent à vous

Les enquêtes de terrain le montrent, il existe aujourd'hui deux grandes voies pour mettre en œuvre un projet d'écopastoralisme. La première est de faire appel à un éleveur extérieur, la deuxième de gérer vous-même le troupeau.

l. Faire appel à un éleveur extérieur : un projet par convention

Lorsque l'on est une collectivité locale, un gestionnaire d'espace naturel, un domaine viticole, une entreprise, un propriétaire forestier ou tout simplement un particulier, on ne se sent pas forcément apte à gérer un troupeau pour entretenir son espace. Il est cependant possible de faire appel à un éleveur ou un prestataire de service.

Dans ce cas, trois possibilités sont offertes :

1. Conventionner avec un éleveur

Identifier les éleveurs qui se trouvent dans le secteur, les contacter et établir ensemble si le terrain pourrait les intéresser. Si c'est le cas, une convention avec cet éleveur peut être passée, sous la forme d'un échange de bons procédés et/ou contenir une part financière.

2. Faire appel à un prestataire de service d'écopastoralisme (éleveur ou entreprise spécialisée)

En fonction du budget, des attentes et des équipements disponibles sur la parcelle, ils pourront proposer une prestation adaptée.

3. Solliciter le Conservatoire des Races d'Aquitaine

Se tourner vers le Conservatoire des Races d'Aquitaine qui peut mettre à disposition un troupeau sur le terrain et s'occuper de sa gestion lors de la première année d'installation. dispositif permet d'expérimenter l'implantation d'un troupeau sur le terrain et de se former progressivement avant d'acquérir un troupeau.

Pour repérer quels sont les éleveurs qui pourraient vous accompagner, contactez le Parc Naturel Régional Médoc (contacts à la fin du guide). Vous pouvez aussi consulter le site « Mon berger local » monbergerlocal.fr

Aujourd'hui le SIABVELG, les communes Cussac-Fort-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc, le CPIE, l'entreprise BayWa r.e. qui gère le parc photovoltaïque de Hourtin et certains domaines viticoles ont recours à des conventionnements ou des prestations d'écopastoralisme qui sont réalisées par des entreprises, des associations ou des éleveurs.



2. Avoir votre propre troupeau : un projet en régie

Il est également possible d'acquérir son propre troupeau pour entretenir les espaces verts, une parcelle forestière ou viticole, un espace naturel. Dans le Médoc, de nombreuses expériences ont été menées dans ce sens. Les communes de Labarde et de Le Porge, les réserves naturelles de Cousseau et d'Hourtin ainsi que de nombreux domaines viticoles possèdent des animaux.

Avoir son propre troupeau, c'est donc possible!

Reste que s'engager dans une démarche d'écopastoralisme implique d'acquérir des compétences et des savoir-faire spécifiques qui relèvent non seulement de l'élevage, mais aussi de la gestion environnementale. S'il faut posséder des connaissances sur les milieux et la ressource fourragère, sur le comportement animal et la conduite d'un troupeau et éventuellement d'un chien, il convient aussi de prendre en compte la question du bon voisinage des animaux avec le contexte local.

Par ailleurs, posséder un troupeau implique de mettre en place certaines démarches administratives. il est en effet absolument nécessaire d'obtenir un numéro d'exploitation et de boucler l'ensemble des animaux, de faire une déclaration d'activité, d'assurer le troupeau ou encore de garantir un contrôle sanitaire régulier.

Si vous choisissez cette solution, le Parc Naturel Régional Médoc, le Conservatoire des Races d'Aquitaine et la Chambre d'agriculture de la Gironde peuvent vous accompagner et ainsi trouver avec vous les modalités de mise en place d'un troupeau.

Monter un projet d'écopastoralisme

Quelles sont les conditions de réussite d'un projet d'écopastoralisme?

Que vous optiez pour un projet en régie ou via une convention avec un professionnel de l'élevage, vous devrez toujours vous posez les questions suivantes :

Bien définir la charge pastorale

Il convient en premier lieu de définir la « charge pastorale » que le terrain sur lequel est implanté le troupeau peut supporter. Par ce terme, on entend le nombre de têtes de bétail qu'un parcours peut supporter sans compromettre sa production fourragère future et sans détériorer l'écosystème. On définit la charge pastorale en croisant plusieurs types d'informations : la surface du terrain et la durée du pâturage, le nombre d'animaux et la qualité nutritionnelle du fourrage. Si la charge pastorale est trop importante, on parlera de surpâturage. Au contraire, s'il n'y a pas assez d'animaux, le risque est de ne pas atteindre les objectifs de gestion.

Choisir des animaux adaptés à votre terrain et vos objectifs de gestion

Ovin, caprin, bovin ou équin, les animaux ont des besoins, des régimes alimentaires ou encore des comportements bien spécifiques. Ils sont également mieux adaptés à certains milieux et travaux qu'à d'autres. En fonction des objectifs de gestion que l'on se fixent, il est donc important de bien choisir les animaux. De manière générale, les races rustiques qui seront plus simples à gérer comme les moutons landais, les vaches bordelaises ou marines, les poneys landais ou les chèvres des Pyrénées, sont à privilégier.





S'assurer que le terrain est « équipé »

Pour le bien-être des animaux et pour que la pratique pastorale puisse se dérouler dans de bonnes conditions, le terrain doit être équipé, c'est-à-dire comporter un certain nombre d'installations indispensables aux animaux. La parcelle doit tout d'abord être accessible et des clôtures doivent être installées. D'autre part, un abri peut être nécessaire afin d'offrir une protection aux animaux. Celle-ci peut prendre la forme d'un véritable bâtiment, mais elle peut aussi être beaucoup plus légère. Pour les gros animaux, il convient de penser à l'installation d'un couloir de contention afin de pouvoir les réunir et les manipuler facilement.

Pour les grands troupeaux d'ovins, un chien de berger est parfois utile. Enfin, il faut penser à disposer de points d'eau pour que le troupeau s'abreuve.

Prévoir des clôtures pour garantir la coexistence des animaux avec les autres usagers

La question des clôtures est fondamentale, car elle permet la coexistence avec d'autres usagers mais elle peut parfois être mal acceptée. Dans ce cas, il convient de mettre en place des espaces de dialogue et de concertation qui finissent par consolider le projet et son appropriation. Les clôtures peuvent être fixes. Elles définissent alors un espace spécifiquement et durablement dédié au troupeau. Mais les clôtures peuvent aussi être mobiles et permettre alors de déplacer facilement le troupeau. Il est également possible de combiner des clôtures fixes qui délimitent un enclos et des barrières mobiles qui définissent des parcours mouvants en fonction de la saison et des objectifs de gestion.







Communiquer pour créer une communauté d'intérêt

La communication est un facteur clef de la réussite d'un projet d'écopastoralisme. En effet, l'arrivée d'un troupeau dans un espace où il existe déjà des pratiques et des usages ne va pas forcément de soi. Cela peut provoquer des résistances et des conflits d'usages. Afin d'éviter ces désagréments, il convient de communiquer le plus largement possible sur votre projet avec les riverains, les usagers et les habitants des lieux.

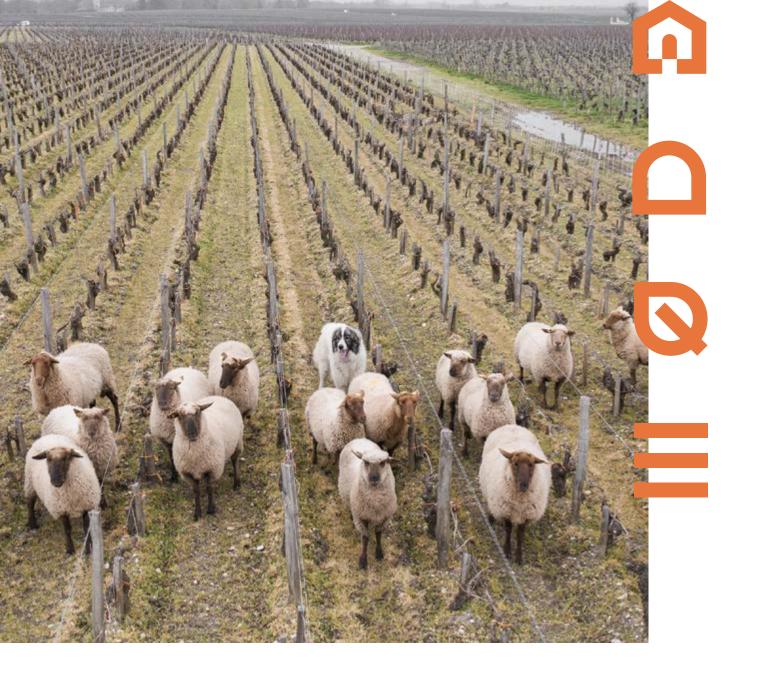
Cette communication est indispensable, car elle permettra de balayer certaines idées reçues. On pourra par exemple expliquer qu'un troupeau n'est pas agressif, pas sale, qu'il n'est pas vecteur de maladies, ni d'odeurs nauséabondes ou encore que la présence des animaux ne constitue pas une privatisation de l'espace et qu'elle n'empêche pas les autres usages.

Penser à la valorisation des produits de l'écopastoralisme

L'écopastoralisme privilégie la gestion et le pilotage de la biodiversité à la production animale (lait, laine, viande,...). Pourtant les retours d'expériences ont montré que pour certains éleveurs, l'écopastoralisme peut constituer une diversification de leurs activités productives. A l'inverse, on sait que certains sous-produits de l'écopastoralisme sont parfois vendus : circuit court en boucherie ou en restauration collective, restaurants gastronomiques à la recherche de produits rares...Les frontières entre écopastoralisme et élevage sont donc perméables.

Même si l'écopastoralisme n'a pas toujours vocation à être productif, il ne peut pas totalement s'affranchir de certaines questions cruciales qui doivent être posées et anticipées : la fin de vie, l'abattage, la maladie et la consommation des animaux.





Une philosophie générale : se laisser le temps d'expérimenter

Les enquêtes de terrain et les retours d'expériences le montrent : il faut prendre un peu de temps avant de trouver la bonne solution et pour que le dispositif d'écopastoralisme soit efficace sur le long terme. Savoir quel est le bon nombre d'animaux à implanter, se former à la conduite d'un troupeau ou trouver l'éleveur adapté à votre situation spécifique, convaincre les partenaires et communiquer avec les riverains ou encore équiper votre parcelle. Tout cela nécessite d'expérimenter les solutions qui deviendront pérennes. De nombreuses initiatives ont commencé petit, pour ensuite prendre de l'ampleur ; d'autres ont tout d'abord fait appel à des prestataires extérieurs, puis ont ensuite choisi d'acquérir leurs propres troupeaux.

Pour faire les bons choix, il convient donc de bricoler et d'expérimenter, mais aussi de s'adresser aux bonnes personnes.







🧲 Comment être accompagné dans ma démarche ?

Des acteurs ressources

Parc naturel régional Médoc

Animateur de la démarche. Propose des outils de sensibilisation. Met en relation les acteurs et porteurs de projet.

Caroline Bardinet

Chargée de mission agriculture et alimentation

c.bardinet@pnr-medoc.fr

Conservatoire des Races d'Aquitaine

Coordonne des actions de conservation en faveur des races locales, menacées ou en développement. Propose la mise à disposition de troupeaux.

En fonction de votre projet ou de votre demande, l'équipe vous orientera vers la bonne personne.

.....

conservatoire.races.aquitaine @gmail.com

Chambre d'agriculture de la Gironde

Référent administratif et sanitaire (numéro de cheptel, bouclage des animaux...). Accompagne techniquement à la t.cerciat@gironde.chambagri.fr

conduite de l'exploitation.

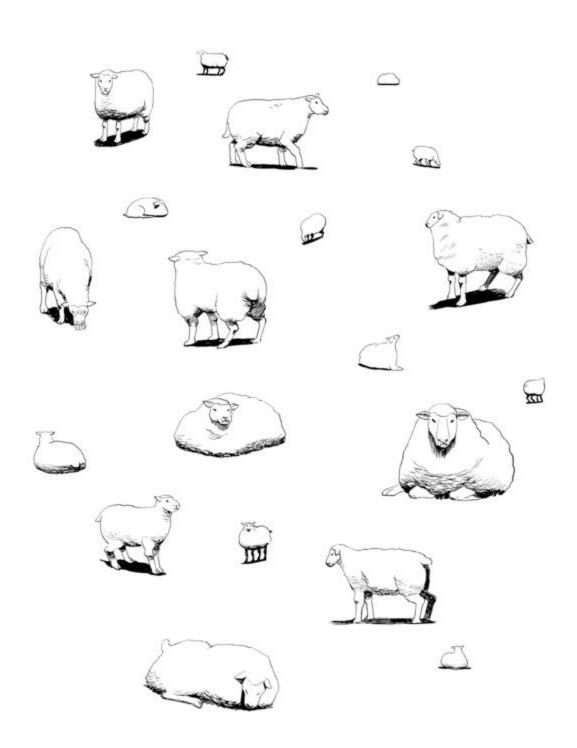
Thomas Cerciat Conseiller élevage

Les rencontres de l'écopastoralisme

Avec le développement des initiatives sur le territoire, le Parc naturel régional Médoc, en partenariat avec le Conservatoire des races et la Chambre d'agriculture organise régulièrement des rencontres. Elles sont destinées à différents publics : des curieux qui s'intéressent à la démarche, des débutants et des «experts» qui pratiquent déjà mais qui souhaitent approfondir leur connaissance ou échanger avec d'autres acteurs.

Ces rencontres ont donc pour but de présenter, expliquer et valoriser les pratiques, de favoriser les échanges et d'outiller les porteurs de projets.







Toute l'actualité du Parc sur : pnr-medoc.fr



Nos histoires s'écrivent ici...

21 rue du Général de Gaulle, 33112 Saint-Laurent-Médoc 05 57 75 18 92 contact@pnr-medoc.fr